

Urgence sociale : pour un Département solidaire !

L'action sociale (insertion, enfance, personnes âgées et en situation de handicap...) est la principale compétence du Département, avec près de 600 millions € / an (60% des dépenses). Le Département doit réellement jouer son rôle d'amortisseur social de la crise et accompagner les publics en difficultés. Nous proposons de :

- Engager un plan d'accompagnement massif des publics en insertion :
 - Augmenter les moyens destinés à l'insertion des allocataires du RSA, en se fixant l'objectif que 20% des budgets dédiés au paiement de l'allocation soient destinés à des actions d'insertion de l'accompagnement à l'emploi, au logement, au social et à la santé ;
 - Faciliter le maintien et l'accès à un logement en revoyant en profondeur le règlement départemental du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) : élargir les critères d'attribution notamment en terme de ressources du foyer permettant aux travailleurs et travailleuses pauvres de bénéficier de ces dispositifs ;
 - élargir les critères d'attribution des dispositifs d'aides aux impayés d'énergie, et créer ces dispositifs pour l'eau et la téléphonie ;
- Soutenir les actions en direction de la lutte contre les violences faites aux femmes : soutenir les communes et structures mettant à disposition des logements pour mise à l'abri, voire en financer directement dans les territoires où ce dispositif n'existe pas ;
- Engager un programme de création d'emplois-jeunes, adossé à un plan de formation-qualification, emplois financés par les collectivités dans les domaines non-marchands prioritaires : éducation, santé, culture et sport
- Rendre gratuits les masques pour tout-e usager-e et personnel des services publics départementaux et régionaux ;
- Renforcer, structurer, développer l'aide alimentaire d'urgence sur les territoires en améliorant le financement des têtes de réseau (Banques Alimentaires, Restos du cœur, Secours populaire et Croix-Rouge) et leur structuration pour pérenniser l'activité, en mobilisant notamment les fonds dédiés à l'économie sociale et solidaire.

Urgence pour la santé et pour l'autonomie des personnes !

Donner les moyens nécessaires à la santé publique est un impératif, tout comme pour la prise en charge des personnes en perte d'autonomie (pers. âgées et ou en situation de handicap) ! Le Département doit se mobiliser et :

- Créer un service public de l'aide à domicile lié à un plan d'action départemental au service de la dignité des personnes âgées et en situation de handicap ;
- Soutenir le développement des structures de proximité d'accueil de la petite enfance (crèches, assistantes maternelles...)
- Développer des centres de santé pluridisciplinaires avec des personnels salariés par les collectivités ;
- Créer des maisons des aidants familiaux (aux personnes âgées et personnes en situation de handicap) et mettre en oeuvre des emplois dédiés au remplacement ponctuel des familles en soutien familial, pour leur permettre de prendre un peu de repos.

Urgence climatique : engageons la bifurcation écologique !

Le changement climatique est engagé... et nous devons mettre en place, à tous les niveaux, toutes les mesures permettant de changer nos modes de vie et de production :

- Mettre en place des filières en circuit court pour la fourniture de denrées alimentaires ;
- Développer la filière bois grâce à des chantiers de broyage réalisés chez les agriculteurs pour alimenter des chaudières locales permettant de chauffer des bâtiments publics par exemple ;
- Refuser les grands projets inutiles et imposés pour permettre la relocalisation des productions agricoles et le développement des circuits courts ;
- Agir pour un tourisme en adéquation avec l'urgence climatique :
 - Mettre en place une éco-conditionnalité des aides ;
 - Développer l'éco-tourisme ;
 - Rendre le tourisme accessible aux plus précaires ;
- Soutenir les associations en faveur de la bien-traitance des animaux.



La Gratuité, c'est possible !

Rendre gratuite, dès septembre 2021, la restauration scolaire dans les collèges (compétence Département) pour toutes les familles et ainsi permettre à tous les collégiens de bénéficier d'un repas équilibré quotidien, c'est possible ! C'est autant une question de santé publique que de pouvoir d'achat ! La gratuité coûterait au Département moins de 3 millions € / an... pour un budget global de 1,3 milliards € soit moins de 0,3% du budget ! Surtout qu'en 2019 et 2020, la majorité sortante LR n'a pas dépensé près de 100 millions €, préférant rembourser les banques, qu'utiliser cette somme dans l'intérêt des varois.es...

Urgence pour l'emploi !

Le Var doit impérativement se ré-industrialiser pour créer de l'emploi durable, mieux rémunéré (pour information le salaire moyen dans l'industrie est de 1800€ contre 1200€ dans le commerce/tourisme), et de l'activité socialement et écologiquement profitable à tous !

Dans les prochaines années, l'Europe doit créer une filière de déconstruction navale : le Var doit se porter candidat, notamment pour les navires militaires ! Ce serait plus de 1.000 emplois directs formés qui pourraient être créés ! Si nous sommes élu.es, nous porterons ce projet pour le Var !

« L'action départementale doit participer au grand changement qu'exige les défis de notre temps. Pour un département social, écologique et démocratique, les 20 et 27 juin prochains soutenez la candidature d'Alexandra GAUTIER et Nicolas GRILHERES dans le canton 16 (La Seyne / Mer 1) du Var ! »

JEAN-LUC MELENCHON, Président du groupe parlementaire La France Insoumise

